

**« Villa Maelly »
2 rue Pierre Brossolette
92320 - CHATILLON**

**Ensemble immobilier
de 21 logements - locaux d'activités et commerce**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
LOT N° 14 – PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX**

MAITRE D'OUVRAGE



FONCIER CONSTRUCTION
196 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

☎ 01 46 60 33 33 – Fax 01 46 60 06 04

BET CONSEIL FLUIDES



P.CÉ TECH

8 quai Bir Hakeim
94 410 SAINT MAURICE
T 01.45.11.76.00 / F 01.45.11.76.01
contact@pcetech.fr

MAITRE D'ŒUVRE DE CONCEPTION

SAS APPERE ARCHITECTES

132 boulevard de Clichy
75018 Paris
☎ 01 42 93 19 99
cabinetappere@gmail.com



Indice

A

Date

DECEMBRE 2018

Rédacteur

JJT



SOMMAIRE

1 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	4
1.01 – Documents techniques – Normes	4
1.02 – Conditions générales	5
1.02.1 - Conditions générales	5
1.02.2 – Assistance technique – Échantillons	6
1.03 – Obligations de l'entreprise	6
1.04 – Coordination avec les autres corps d'état	6
1.05 – Prescriptions particulières de mise en œuvre	6
1.05.1 - Reconnaissance préalable des supports - Réception des supports	6
1.05.2 - Précautions à prendre pour les ouvrages non-peints	7
1.05.3 - Règles générales pour l'emploi des matériaux	7
1.05.4 - Ouvrages préparatoires	7
1.05.5 - Définition des qualités de finitions des supports	8
1.06 – Contrôle et réception des travaux	8
1.06.1 - Contrôles en cours des travaux	8
1.06.2 - Réception des travaux	8
1.06.3 - Garantie	9
1.07 - Nettoyage	9
1.08 – Sécurité et protection de la santé	9
2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES	10
2.01 – Objet - Limite des prestations	10
2.02 – Enduit pelliculaire garnissant sur béton et plâtre	11
2.03 – Peinture sur murs des parties communes	11
2.03.1 - Murs des locaux communs et techniques	12
2.03.2 - Murs des sas et paliers en sous-sols	12
2.03.3 - Murs et plafonds de parking	12
2.03.4 - Murs de hall type 1	13
2.03.5 - Murs des halls type 2 – p.m.	13
2.03.6 - Murs des circulations palières – type 1	13
2.03.7 - Murs des circulations palières – type 2 - Option	14
2.03.8 - Murs des cages escaliers type 1	14
2.03.9 - Murs des cages escaliers type 2 – sans objet	14
2.04 – Peinture en plafonds des parties communes	14
2.04.1 - Plafonds des locaux communs - techniques, des sas et paliers	15
2.04.2 - Faux plafonds des halls et des circulations type 1	15
2.04.3 - Faux plafonds des halls et des circulations type 2 – p.m.	15
2.04.4 - Plafonds des circulations type 1	15
2.04.4 - Plafonds des circulations type 2 – Sans objet	16
2.04.5 - Plafonds et paillasse d'escaliers – type 1	16
2.04.6 - Plafonds et paillasse d'escaliers – type 2 – p.m.	16
2.05 - Peinture ou revêtement sur murs des logements	16
2.05.1 - Papier peint sur murs des pièces sèches – Sans objet	16
2.05.2 - Peinture sur murs des pièces sèches	16
2.05.3 - Papier peint sur murs des pièces humides – Sans objet	17
2.05.4 - Revêtement sur murs des pièces humides – Sans objet	17
2.05.5 - Peinture sur murs des pièces humides	17
2.06 – Peinture sur plafonds des logements	17
2.06.1 - Peinture en plafonds des pièces sèches	17



CCTP Lot n° 14 – PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX

2.06.2 - Peinture en plafonds des pièces humides	17
2.07 – Peinture sur bois	18
2.07.1 - Peinture sur bois type 1	18
2.07.2 - Peinture sur bois type 2	18
2.08 – Vernis sur bois	19
2.09 – Lasure sur bois – Sans objet	19
2.10 – Peinture sur métaux ferreux	19
2.10.1 - Peinture sur métaux ferreux de type 1	19
2.10.1 - Peinture sur métaux ferreux de type 2	20
2.11 – Peinture sur métaux non ferreux	20
2.12 – Peinture sur canalisations PVC	20
2.13 – Peinture de sol	21
2.13.2 - Peinture de sol intérieure type 2	21
2.13.3 - Peinture de sol extérieure - Sans objet	22
2.14 – Peinture pliolite	22
2.15 – Affichage des consignes de sécurité	22
2.16 – Numérotation et délimitations des places de parkings	22
2.17 – Numérotation – Repérages et panneaux d'affichages	22
2.17.1 - Chiffres	22
2.17.2 - Numérotation des logements	23
2.17.3 - Panneaux gravés	23
2.17.4 - Numéros de rue	23
2.17.5 - Inscriptions aux pochoirs	23
2.18 – Finitions diverses	23
2.19 – Nettoyages de fin de chantier	23
2.20 – Ouvrages complémentaires	24



2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.01 – Objet - Limite des prestations

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits dans la construction et à la finition d'un **ensemble immobilier réalisé en 1 tranche et composé d'un bâtiment, soit globalement 21 logements en accession, locaux activités et commerce sur sous-sols, répartis comme suit :**

INFRASTRUCTURE :

2^{ème} sous-sol

- nombre de places de parking : 14 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- bassin de rétention des E.P.

1er sous-sol

- nombre de places de parking : 11 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- espace vélos
- espace motos

SUPERSTRUCTURE :

- **Nombre de bâtiment : 1**
- nombre de niveaux : **R + 3 + comble**
- nombre de logements en accession à la propriété : **21**

RdC

- hall
- local O.M.
- local poussettes
- caves
- bureaux (3 u)
- local d'intérêt collectif
- accès monte-voitures

Niveau 1 : 7 logements

Niveau 2 : 7 logements

Niveau 3 : 5 logements

Niveau 4 (comble) : 2 logements

1) SONT PREVUS AU PRESENT LOT

Certains travaux de peinture ou finitions directes sont prévus par les corps d'état.

Tous les autres travaux de peinture nécessaires au complet achèvement du bâtiment seront à réaliser par le présent lot.

D'une manière générale, il est rappelé que le peintre est réputé avoir pris parfaitement connaissance de la totalité des plans et devis descriptif des autres corps d'état et avoir prévu



CCTP Lot n° 14 – PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX

dans son offre, la totalité des ouvrages de peinture ainsi que la nature des interventions préparatoires en fonction des caractéristiques des supports ou protections éventuelles livrées par les corps d'état.

L'entreprise du présent lot est tenue d'effectuer un nettoyage complet et soigné, des différents supports avant tout démarrage de ses travaux décrits ci-après.

Nota : Voir PGC et mode opératoire à soumettre dans le PPSPS (traitement des déchets et fluides)

L'ensemble des prestations devra être **conforme à la Notice Descriptive Série Notaire** (conforme à l'arrêté du 10 mai 1968), **jointe au dossier.**

*Si des incohérences apparaissent entre les plans et les CCTP, la solution la plus contraignante sera prise en compte par les entreprises.
Le bâtiment sera construit dans les règles de l'art.*

L'entreprise ne pourra prétendre à aucun supplément de prix dans le cas d'omission ou de prescription incomplète dans le présent CCTP.

2) TRAVAUX A LA CHARGE D'AUTRES CORPS D'ETATS

Lot - Ravalement

- Ensemble des travaux de peinture extérieur et enduit sur béton
- Échafaudages

2.02 – Enduit pelliculaire garnissant sur béton et plâtre

Les enduits garnissants intérieurs réalisés avant peinture seront du type pelliculaire des Ets ZOLPAN ou équivalent, exécutés en 2 couches comme suit :

- 1) Préparation des fonds : égrenage - époussetage
- 2) 1^{ère} couche d'enduit cachet bleu pour débullage et rebouchages
- 3) 2^{ème} couche d'enduit cachet bleu finition lissée, application manuelle à la lisseuse ou mécanique suivant prescriptions du fabricant avec un matériel adapté.

Localisation

[Ensemble des supports recevant une peinture](#)

2.03 – Peinture sur murs des parties communes

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- . Elimination des huiles de décoffrage sur béton
- . Brossage
- . Epoussetage.

Enduit garnissant selon article 2.02.

Obs. : Les peintures utilisées respecteront les teneurs en COV maximum autorisées.



2.03.1 - Murs des locaux communs et techniques

Peinture en phase aqueuse, finition satinée, lessivable avec label NF environnement ou écolabel européen.

Application d'une couche de peinture vinylique en dispersion aqueuse, **type ELYOPUR MAT** des **Ets SEIGNEURIE** ou équivalent, environ 1 litre pour 9 à 12 m².

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat
- Finition **type C en sous-sols et type B à RdC**
- Coloris blanc (access. Handicapés : repérage des saillies de plus de 15 cm), y compris les parcours situés au sous-sol vers les locaux OM.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, en infrastructure et superstructure :

a) Au-dessus des revêtements carrelés (suivant lot 12, ht 1,50 m), sur murs :

- Du local O.M. au rez-de-chaussée

b) Toute hauteur sur murs :

- Des locaux techniques des sous-sols
- Du local poussettes au rez-de chaussée
- Des caves au RdC

2.03.2 - Murs des sas et paliers en sous-sols

Application d'une couche de peinture vinylique en dispersion aqueuse, **type ELYOPUR MAT** des **Ets SEIGNEURIE** ou équivalent, environ 1 litre pour 9 à 12 m². Peinture avec écolabel européen.

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type B
- Coloris blanc (access. Handicapés : repérage des saillies de plus de 15 cm)

Localisation

Suivant plans :

- Murs des sas et paliers d'escalier et ascenseur des sous-sols

2.03.3 - Murs et plafonds de parking

2.03.3.1 - Murs de parking

Application d'une couche de peinture vinylique en dispersion aqueuse, **type ELYOPUR MAT** des **Ets SEIGNEURIE** ou équivalent, environ 1 litre pour 9 à 12 m².

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type C
- Coloris blanc (access. Handicapés : repérage des saillies de plus de 15 cm)

Localisation

Suivant plans des parkings en sous-sols, sur tous les murs et poteaux



2.03.3.2 - Plafonds de parking - Option

Application d'une couche de peinture vinylique en dispersion aqueuse, **type ELYOPUR MAT** des Ets SEIGNEURIE ou équivalent, environ 1 litre pour 9 à 12 m².

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type C
- Coloris blanc (access. Handicapés : repérage des saillies de plus de 15 cm)

Localisation

OPTION - Suivant plans des parkings en sous-sols, sur plafonds

2.03.4 - Murs de hall type 1

Fourniture et mise en œuvre d'un enduit décoratif de **type Nova Stuc dans la gamme Grand Totem de marque TOLLENS** ou équivalent, compris toutes sujétions.

Coloris : Suivant cahier de décoration Architecte

- Protection des angles par baguette pvc.
- Aspect spatulé
- Coloris à soumettre au choix du Maître d'œuvre sur le nuancier fabricant.

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant :

- application sur impression au couteau en 2 couches avec ponçage entre chaque couche et époussetage ; aspect final obtenu par ponçage ou ferrage

Localisation

Suivant plans de décoration Architecte à RdC :

- Sur murs des halls 1 et 2
- Sur porte de gaine technique palière

2.03.5 - Murs des halls type 2 – p.m.

2.03.6 - Murs des circulations palières – type 1

Fourniture et pose d'un revêtement collé de **ref. ITALIA SILK ITA des Ets LUTECE** ou équivalent.

Mise en œuvre compris préparation du support, suivant préconisation du fabricant.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Coloris : Suivant cahier de décoration Architecte
- Protection des angles par baguette aluminium, posées avant le revêtement

Localisation

Suivant plans de décoration Architecte en étage :

- Sur murs des circulations
- Sur portes des gaines techniques palières



2.03.7 - Murs des circulations palières – type 2 - Option

Application de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse des Ets **SEIGNERIE** ou équivalent, lisse lessivable avec label NF environnement ou écolabel européen, étiquette A (au sens de l'arrêté du 19 avril 2011).

- Facteur de réflexion = 0,5 minimum.

Protection des angles saillants par baguettes alu 20x20 ou bois peintes au choix du Maître d'œuvre à prévoir au présent lot.

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type A,

Localisation

OPTION - Suivant plans de décoration Architecte en étage :

- Sur murs des circulations

2.03.8 - Murs des cages escaliers type 1

Application d'une enduit mat aspect granité de **type Bagar Projection Decors**, des Ets **BESSIER** ou équivalent.

Enduit en phase aqueuse à base de résine copolymère acrylique en dispersion.

- Finition : aspect suivant choix Architecte
- Application à la machine à projeter
- Coloris à soumettre au choix du Maître d'œuvre sur le nuancier fabricant, parmi les teintes permettant d'avoir un facteur de réflexion supérieur à 50 %

Application de peinture anti poussière sur noyau d'escalier, dito sol

- Coloris à soumettre au choix du Maître d'œuvre sur le nuancier fabricant.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fourniture.

Localisation

Suivant plans dans la cage escalier en infrastructure,

- Murs (enduit Bagar)
- Noyau d'escalier (peinture)

Suivant plans dans la cage escalier en superstructure

- Murs (enduit Bagar)
- Noyau d'escalier (peinture)

2.03.9 - Murs des cages escaliers type 2 – sans objet

2.04 – Peinture en plafonds des parties communes

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- . Elimination des huiles de décoffrage sur béton
- . Brossage.
- . Epoussetage

Enduit garnissant selon article 2.02.



Obs. : Les peintures utilisées respecteront les teneurs en COV maximum autorisées.

2.04.1 - Plafonds des locaux communs - techniques, des sas et paliers

Peinture en phase aqueuse, finition mate ou satinée, lessivable avec label NF environnement ou écolabel européen.

Application d'une couche de peinture vinylique en dispersion aqueuse, **type ELYOPUR MAT** des **Ets SEIGNEURIE** ou équivalent, environ 1 litre pour 9 à 12 m².

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat poché léger ou satiné
- Finition type C en sous-sols et type B à RdC
- Coloris blanc

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, en infrastructure et superstructure :

En plafond :

- Des locaux techniques des sous-sols
- Du local poussettes au rez-de chaussée (sur isolant)
- Du local O.M. au RdC (sur isolant)
- Des caves au RdC (sur isolant)

2.04.2 - Faux plafonds des halls et des circulations type 1

Application de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse de **type NIGATEX** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent.

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type A
- Coloris à soumettre au choix du Maître d'œuvre sur le nuancier fabricant, parmi les teintes permettant d'avoir un facteur de réflexion supérieur à 50 %

Remarque :

Les plafonds en plâtre perforés ne doivent pas être peints au pistolet mais au rouleau afin de pas boucher les perforations.

Localisation

Suivant plans (calepinage faux plafonds) :

- Sur les faux plafonds du hall
- Sur les faux plafonds des circulations palières du RdC (hall2) et des étages

2.04.3 - Faux plafonds des halls et des circulations type 2 – p.m.

2.04.4 - Plafonds des circulations type 1

Application de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse de **type NIGATEX** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent.

Mise en œuvre suivant prescription du fabricant.

- Aspect mat tendu
- Finition type A,



Localisation

Suivant plans sur plafonds béton :

- des circulations palières des étages, en complément de l'article ci-dessus

2.04.4 - Plafonds des circulations type 2 – Sans objet

2.04.5 - Plafonds et paillasses d'escaliers – type 1

Application d'une enduit mat aspect granité de **type Bagar Projection Decors**, des Ets BESSIER ou équivalent.

Enduit en phase aqueuse à base de résine copolymère acrylique en dispersion.

- Finition : aspect suivant choix Architecte
- Application à la machine à projeter
- Coloris à soumettre au choix du Maître d'œuvre sur le nuancier fabricant, parmi les teintes permettant d'avoir un facteur de réflexion supérieur à 50 %

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fourniture

Localisation

Dans la cage escalier en infrastructure :

- En plafonds et paillasses

Dans la cage escalier en superstructure :

- En plafonds et paillasses

2.04.6 - Plafonds et paillasses d'escaliers – type 2 – p.m.

2.05 - Peinture ou revêtement sur murs des logements

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- Elimination des huiles de décoffrage sur béton
- Brossage.
- Couche d'impression
- Egrenage
- Ponçage.
- Epoussetage

Enduit garnissant selon article 2.02.

Obs. : Les peintures utilisées respecteront les teneurs en COV maximum autorisées.

2.05.1 - Papier peint sur murs des pièces sèches – Sans objet

2.05.2 - Peinture sur murs des pièces sèches

Application de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse de **type NIGATEX** des Ets **ZOLPAN** ou équivalent. Etiquette A+, écolabel.

Application suivant prescription du fabricant.

- Aspect mate velours,
- Finition type A,
- Coloris blanc.

Localisation



Pour l'ensemble des logements :

- Sur l'ensemble des murs des pièces sèches et cuisines ouvertes

2.05.3 - Papier peint sur murs des pièces humides – Sans objet

2.05.4 - Revêtement sur murs des pièces humides – Sans objet

2.05.5 - Peinture sur murs des pièces humides

Application de 2 couches de peinture acrylique garnissante aqueuse de type **COFRABRIL Satiné** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent (peinture lessivable) Etiquette A+, écolabel.

Application suivant prescription du fabricant.

- Aspect satiné,
- Finition type A,
- Coloris blanc.

Localisation

Pour l'ensemble des logements :

- Sur les murs des pièces humides, en complément des revêtements en faïence (sauf cuisines ouvertes sur séjours)

2.06 – Peinture sur plafonds des logements

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- Elimination des huiles de décoffrage sur béton
- Brossage
- Epoussiérage.

Enduit garnissant selon article 2.02.

- Préparation pour plafonds en plaques de plâtre

Obs. : Les peintures utilisées respecteront les teneurs en COV maximum autorisées.

2.06.1 - Peinture en plafonds des pièces sèches

Application de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse de **type NIGATEX** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent. Etiquette A+, écolabel.

Application suivant prescription du fabricant.

- Aspect mate velours,
- Finition type A,
- Coloris blanc

Localisation

Pour l'ensemble des logements :

- Sur les plafonds des pièces sèches et cuisines ouvertes

2.06.2 - Peinture en plafonds des pièces humides

Application de 2 couches de peinture acrylique garnissante aqueuse de type **COFRABRIL Satiné** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent (peinture lessivable) Etiquette A+, écolabel.



Application suivant prescription du fabricant.

- Aspect satiné,
- Finition type A,
- Coloris blanc

Localisation

Pour l'ensemble des logements :

- Sur les plafonds des pièces humides (sauf cuisines ouvertes sur séjours)

2.07 – Peinture sur bois

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- Léger ponçage si nécessaire
- Dépoussiérage à l'éponge humide

2.07.1 - Peinture sur bois type 1

Application de 2 couches de peinture à base acrylique en dispersion aqueuse, **type TEXWOOD** des **Ets SEIGNEURIE** ou équivalent, 1 litre pour 10 à 13 m². Etiquette A+, écolabel.

- Aspect mi-brillante,
- Finition de type A
- Couleur blanche

Peinture laquée finition A sur les blocs portes palières, couleur de la face extérieure suivant projet d'harmonie retenu.

Ou suivant indication des plans de décorations pour les parties communes selon choix Architecte :

- Teinte « Le Chromatic », suivant choix du Maître d'œuvre

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération, toutes les parties en bois à peindre du lot - Menuiseries Intérieures

- Toutes les portes en bois (à l'exception des portes traitées ci-dessous)
- Les plinthes

Toutes les parties en bois à peindre du lot - Menuiseries Intérieures des logements et en infrastructure.

2.07.2 - Peinture sur bois type 2

Application de 2 couches de peinture à base acrylique en dispersion aqueuse, **type Ondilak Premium** des **Ets ZOLPAN**, TOLLENS ou équivalent, environ 12m²/l la couche.

- Aspect tendue brillante,
- Finition de type A,
- Couleur suivant choix Architecte et notice décoration

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Toutes les portes palières des logements (faces extérieures)
- Toutes les portes d'accès escaliers, compris chambranles et socles
- Tous les chambranles et socles des portes ascenseurs en superstructures



- Sur façade des placards techniques

2.08 – Vernis sur bois

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document et comprenant :

- . Ponçage
- . Dépoussiérage à l'éponge humide
- . Impression au vernis coupé teinté.
- . Ponçage

Application de 2 couches de vernis à base de résine alkyde-uréthane en solution de **type Zolvernis** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent, 1 litre pour 15 à 18 m² par couche.

- Finition soignée
- Teintes au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Barres de seuil « à la suisse »
- Cadre des miroirs des parties communes
- Bars (chêne) des cuisines ouvertes sur séjours

2.09 – Lasure sur bois – Sans objet

2.10 – Peinture sur métaux ferreux

Dégraissage et application d'une couche primaire antirouille alkyde modifiée du type ZOL METAL PGM (primaire garnissant multi-usages) des Ets ZOLPAN, SEIGNERIE ou équivalent.

- Application à la brosse, environ 1 litre pour 13 m².

2.10.1 - Peinture sur métaux ferreux de type 1

Application de deux couches de peinture au pouvoir garnissant élevé aux résines alkydes des **Ets SEIGNEURIE**, ZOLPAN ou équivalent.

Application au pistolet, au rouleau et à la brosse, environ 1 litre pour 12 à 14 m² par couche. Finition satinée tendue.

- Coloris au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Ou suivant indication des plans de décoration :

- Teinte « Le Chromatic », suivant choix du Maître d'œuvre

NOTA : *Couleur en contraste visuel par rapport au support (pour les garde-corps et mains courantes)*

Localisation

A l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment :

- Tous les éléments en métaux ferreux des corps d'état techniques
- Portes palières ascenseur des sous-sols
- Porte du monte-voitures en Option
- Sur les garde-corps et mains courantes des escaliers intérieurs



2.10.1 - Peinture sur métaux ferreux de type 2

Application de deux couches de peinture au pouvoir garnissant élevé aux résines alkydes uréthane de type **Zolpafer FAC** des **Ets ZOLPAN** ou équivalent.

Mise en œuvre au pistolet, au rouleau et à la brosse, environ 1 litre pour 12 m² la couche.

- Finition brillante, aspect tendu
- Coloris au choix du Maître d'œuvre

Localisation

Suivant notice de décoration :

- [Portes palières ascenseur dans les étages](#)

2.11 – Peinture sur métaux non ferreux

Application d'une couche primaire à catalyse acide à base de résine vinylique solvant du type ZOL METAL SCU (sous couche universelle) des Ets ZOLPAN ou équivalent.

Application à la brosse, environ 1 litre pour 12 m².

Application de deux couches de peinture au pouvoir garnissant élevé aux résines alkydes du type « Z » **LAQUE** des Ets ZOLPAN ou équivalent.

Application au pistolet, au rouleau et à la brosse, environ 1 litre pour 12 à 14 m² par couche.
Finition brillante tendue.

- Coloris au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Localisation

[A l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment :](#)

- [Tous les éléments en métaux non ferreux des corps d'état techniques \(grille de VB et VH palières, etc.\) sauf lot Serrurerie.](#)
- [Eléments en métaux non ferreux du monte-voitures](#)

2.12 – Peinture sur canalisations PVC

Préparation :

- Dégraissage au trichloréthylène
- Ponçage époussetage
- Une couche d'impression NYLDREX dilué à 5% pour travaux intérieur ou CRYLDREX à 5% pour travaux extérieurs.

Finition :

- Une couche primaire polyvalente type Primagui de GUITTET
- Une couche de finition Glycéro Satin 78
- Coloris dito murs en étage et teintes vives en sous-sol

Localisation

[A l'intérieur du bâtiment :](#)

- [Tous les éléments en PVC des C.E.T., apparents.](#)



2.13 – Peinture de sol

Préparation des fonds selon Chapitre I du présent document :

- Brossage et dépoussiérage du support sec
- Lavage au jet haute pression
- Dégraissage si nécessaire au trichloréthylène

Application de peinture à base de liant pigmenté pour la réalisation de revêtement autonivelant, de **type ACCOCHAPE 768 des Ets INTERDESCO** ou équivalent.

- famille 1 - classe 6b

Pour 1.2 kg /m² :

- Imprégnation époxy : RI/DI 160 : 350g à 400g / m² + 30 % de silice S26.
- Finition : 2 couches époxy référence Accochape 768 à raison de 350g / m² / couche
- aspect : brillant

Mise en œuvre, suivant prescription fabricant et compris toutes sujétions.

Types de support :

- Sol sur cuvelage ou cristallisation
- Sol courant

Réalisation de plinthes :

- sur 0,15 m de hauteur au pourtour des locaux concernés (sas escaliers, paliers, L.T., caves)
- sur 1,50 m de hauteur pour local poussettes
- sur 0,50 de hauteur dans les parkings

Couleurs au choix suivant nuancier fabricant.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Sas et paliers (asc. - escalier) des sous-sols
- Locaux techniques
- Circulations parkings et stationnements parking des sous-sols
- Circulation et sol des caves
- Rampes d'accès et trottoirs
- Locaux vélos

2.13.2 - Peinture de sol intérieure type 2

Application de peinture alkyde uréthane monocomposant, de type **ULTRASOL S des Ets ZOLPAN** ou équivalent

- 7 à 8 m² par litre
- aspect : semi brillant
- famille 1 - classe 4a

Mise en œuvre en 2 couches avec primaire, suivant prescription fabricant et compris toutes sujétions.

Réalisation de plinthes sur 0,20 m sur murs paliers et aux droits des volées

Couleurs au choix suivant nuancier ULTRASOL.



NOTA : les finitions sur escaliers (aspect, couleur et antidérapant) seront conformes aux normes handicapés

- *Appel de vigilance pour les malvoyants à 50 cm en partie haute (Prévu au lot Sols souples)*
- *Contremarches de 10 cm mini pour la 1ere et la dernière marche visuellement contrastées par rapport aux marches*
- *Nez de marches : de couleurs contrastés, antidérapants, sans débord excessif (Prévu au lot Sols souples)*

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Paliers, marches et contremarches des escaliers des sous-sols et du RdC aux derniers étages, avec remontée en plinthes

2.13.3 - Peinture de sol extérieure - Sans objet

2.14 – Peinture pliolite

Pour mémoire : prévu au lot Ravalement

2.15 – Affichage des consignes de sécurité

Pour mémoire : Prévues au lot Menuiseries intérieures

2.16 – Numérotation et délimitations des places de parkings

Sur dalles ou sur murs et poteaux bruts (prévoir une préparation pour les fonds brut)

Application de peinture dito art. 2.13.1, de type « ACCOCHAPE AL » des Ets INTERDESCO ou équivalent, de couleur en contraste avec le fond, suivant choix Architecte dans le nuancier du fabricant.

- Délimitation des emplacements de parking par bandes - largeur 10 cm
- Inscription des numéros de parking sur murs et aux sols - hauteur 15 cm
- Signalisation des places réservées aux handicapés ou interdites au stationnement
- Fléchage au sol
- Zébrage (jaune et noir) devant les portes automatiques d'accès aux parkings, prévue au lot Monte-Voitures
- Zébrage blanc au droit des débouchés accès piétons suivant plans

Localisation

Parkings des sous-sols

2.17 – Numérotation – Repérages et panneaux d'affichages

2.17.1 - Chiffres

Pour mémoire : Prévues au lot Menuiseries intérieures



2.17.2 - Numérotation des logements

Pour mémoire : Prévues au lot Menuiseries intérieures

2.17.3 - Panneaux gravés

Pour mémoire : Prévues au lot Menuiseries intérieures

2.17.4 - Numéros de rue

Pour mémoire : prévus au lot Électricité

2.17.5 - Inscriptions aux pochoirs

Inscriptions peintes exécutées aux pochoirs de chiffres de 6 cm de hauteur, compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

Localisation

Pour l'ensemble de l'opération :

- Sur chaque porte des caves

2.18 – Finitions diverses

A exécuter suivant les prescriptions du chapitre I - « Spécifications techniques générales », et obligation de résultats liés aux tests d'étanchéité à l'air.

Façon de joints acrylique entre :

- Menuiseries extérieures et cloisons de doublage,
- Menuiseries intérieures et cloisons
- Plinthes et cloisons,
- Etc....

Et tous les ouvrages nécessaires pour une parfaite finition dans les règles de l'art.

Pour mémoire à la charge du lot 09 - Cloisons – Doublages – Faux plafonds :

- Bandes armées en abouts de cloisons.
- Raccords, calfeutremments.
- Joints de plaque, etc.

2.19 – Nettoyages de fin de chantier

Avant O.P.R., Réception, Livraison et suivant les dates fixées par le Maître d'œuvre d'exécution, l'entreprise livrera la totalité des locaux, y compris parties communes en parfait état de propreté.

Sont à comprendre, dans le nettoyage, le balayage et l'évacuation des lits de sciures et autres protections et les déchets provenant du nettoyage lui-même.

Le nettoyage devra faire disparaître toutes les tâches de peinture, d'huile, enduit plâtre, ciment, colles, etc...et les traces des films de mortier.

Les produits employés et les procédés mis en œuvre devront être appropriés afin de ne pas altérer les matières elles-mêmes (ou matériaux), ou leur état de surface, et préconisés par les fabricants intéressés.



Utilisation d'aspirateur adapté aux surfaces.

Les lames coupantes sont interdites pour le grattage.

Ces nettoyages porteront notamment sur :

- Les revêtements de sols (parquet, moquettes, carrelage, plinthes, etc.)
- Les murs (faïences, revêtement divers)
- Les appareils sanitaires
- Les appareils électriques
- Les quincailleries (boutons de portes, béquilles...etc.)
- Les vitrages (faces intérieures et extérieures)
- Les menuiseries extérieures et fermetures

2.20 – Ouvrages complémentaires

L'entreprise indiquera ci-dessous les travaux complémentaires qu'elle estime nécessaires pour un parfait achèvement des ouvrages de son lot